



# Sorl'Info

The logo features a blue cloud with three blue raindrops falling from it, positioned above the letter 'o' in 'Sorl'. To the right of the 'l' in 'Sorl' and the 'I' in 'Info', there are two yellow daffodils with green stems and leaves.

**Bulletin municipal  
de Saint-Sorlin de Morestel  
Mars 2023**

Chères Saint-Sorlinoises, chers Saint-Sorlinois,

Le temps file et les mois qui se succèdent semblent bien confirmer que 2023 n'a pas fini de nous surprendre. Il serait facile de penser que le monde tourne mal. Osons chercher en chaque mésaventure la petite brèche qui offre une opportunité pour un avenir plus positif !

Afin de vous aider dans cet exercice, nous vous proposons dans ce Sorl'Info de mars, des suggestions de solidarité (marche et goûter avec un groupe de femmes victimes de violences conjugales), d'aides sociales (équipe Réflex en soutien à la jeunesse en difficulté sociale), multiples informations pour prendre soin de vous, d'autres pour prendre soin de notre cadre de vie (nettoyage de printemps), et des propositions de divertissement avec les associations Saint-Sorlinoises.

Par ailleurs, et avec un grand soulagement pour tous, la Brigade de Gendarmerie de Morestel/Les Avenières-Veyrins-Thuellin nous a récemment informés en avoir terminé avec deux dossiers importants sur notre village :

- Les auteurs des multiples cambriolages sur La Frette fin 2022, ont été arrêtés. Ils devront très prochainement répondre de leurs actes devant le tribunal. Nous vous invitons cependant à rester très vigilants car nous venons d'apprendre de nouveaux méfaits.
- Vous avez été nombreux à signaler un individu se prenant pour un as du rodéo au volant de sa voiture customisée. Il prenait un malin plaisir, accru d'une inconscience démesurée, à monter puis descendre les virages de la Frette à très vive allure, de nuit. Ce danger public a été arrêté, sévèrement puni et son véhicule détruit.

Je remercie très sincèrement toutes celles et ceux d'entre vous qui ont aidé à ces aboutissements et vous encourage à signaler en gendarmerie et à la mairie toute présence suspectieuse.

Nicole Genin

- Le contrat de travail de notre agent technique Alexandre Vandevoorde a été reconduit pour deux ans.
- Le budget 2023 devant être voté avant le 15 avril, un point est fait sur les investissements prévus :
  - Travaux de l'ancienne école
  - Travaux de la mairie
  - Reprise du mur surplombant la cour de l'école : nous nous sommes récemment aperçus que le mur soutenant la place de la mairie et surplombant une partie de la cour de l'école, donne des signes de faiblesse. Des maçons ont été consultés et un bureau d'études spécialisé en résistance des matériaux a été dépêché. Il en est de même pour la croix située devant l'église. Celle-ci devra être déplacée. Un périmètre de sécurité a été mis en place.
  - Il est envisagé de planter quelques arbres sur le terrain enherbé devant l'école.
  - Divers petits aménagements de voirie pour conforter la sécurité routière en attendant de pouvoir investir dans de gros dispositifs : des panneaux pédagogiques originaux appelant à la raison ont été présentés et approuvés. Il est prévu l'achat d'un radar pédagogique qui facilitera des actions ciblées par le partage des informations en matière de « délinquance routière » avec la gendarmerie.
  - Plantations de végétaux sur l'espace de vie du Terrain Orcel, et divers petits aménagements : tables pique-nique, poubelles, etc.
  - Une commission est chargée de l'étude d'une hypothétique évolution du parc communal d'éclairage public
  - Il a été soulevé la nécessité d'attirer régulièrement l'attention des habitants sur certains points du règlement du cimetière par l'intermédiaire du Sorl'Info.

- Il a été souligné que trop d'automobilistes utilisent le chemin de terre reliant la route de La Frette au Chemin de la Morthelaize. Il serait utile de placer un panneau « sens interdit » au niveau du Chemin de la Morthelaize.

- La commune a été inscrite pour la labellisation « fête de la nature 2023 ». Celle-ci aura lieu du 27 au 28 mai. Une équipe est chargée de préparer cette manifestation. Vous en serez informés en temps utile.

- Au niveau de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, un nouveau comité de travail a été mis en place relatif à la politique insertion à définir sur le territoire.

## VIE DU VILLAGE

### Inscription à l'école maternelle 2023/2024 (enfants nés en 2020)



Les communes de Saint-Sorlin de Morestel et Vasselin sont réunies au sein d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Ainsi Saint-Sorlin accueille les enfants dès la petite section de maternelle jusqu'au cours préparatoire. Les enfants des classes du CE1 au CM2 sont scolarisés à Vasselin. Vous vous apprêtez à inscrire votre enfant dans une école maternelle publique.

La première inscription se fait en mairie au plus tard au mois de juin précédant l'année scolaire.

Retirez à l'accueil de votre mairie le formulaire de préinscription ou téléchargez-le sur notre site internet <https://saint-sorlindemorestel.fr/fr/>.

Puis rendez-vous à la mairie pour présenter les documents suivants :

✓ le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance

✓ un justificatif de domicile

✓ le carnet de santé de l'enfant ou un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique.



Vous avez entre **18 et 25 ans**, vous vous questionnez sur votre avenir professionnel et êtes à la recherche d'une expérience enrichissante ?

L'école de St Sorlin de Morestel recherche un **service civique pour la rentrée 2023-2024**. Nous recherchons une personne dynamique et volontaire prête à s'investir dans les nombreux moments de la journée auprès des jeunes enfants : accueil, temps de classe, sorties, ... Pour plus de renseignements vous pouvez contacter l'école au 04 74 80 01 17 ou par mail au [ce.0381210j@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0381210j@ac-grenoble.fr).

La directrice de l'école Céline Gaillard

Nicole GENIN, maire de la commune de Saint-Sorlin-de-Morestel,  
le Conseil Municipal et la F.N.A.C.A.

convient les Saint-Sorlinois à venir assister à  
la cérémonie commémorant  
le 61ème anniversaire de la Journée  
Nationale du souvenir et de recueillement à  
la mémoire des victimes civiles et militaires  
de la guerre d'Algérie et des combats en  
Tunisie et du Maroc,



organisée sur la place de la mairie, devant le monument aux morts  
**dimanche 19 mars 2023 à 11h30**

Une petite fanfare communale et quelques enfants de l'école primaire de Vasselín nous feront l'honneur d'une prestation musicale et de chant.

## Le village fera sa toilette de printemps le samedi 18 mars 2023.

Motivés votre quartier, que ceux qui sont habitués de ce service encouragent leurs voisins... C'est l'occasion de faire un geste pour le village et **de sensibiliser nos enfants.**

Nous sommes tous responsables de la propreté de notre village.

Évitons que les déchets abandonnés par inadvertance (ou non) polluent notre environnement.



**Nous vous attendons à 9h le samedi 18 mars,  
Place de la mairie, munis de vos gants et de vos gilets fluorescents.  
Merci par avance à toutes les bonnes volontés !**

**ATTENTION** : Les conteneurs partagés « jaune et bleu » ont été retirés du Point d'Apport Volontaire situé au cimetière de Saint Sorlin de Morestel.

**SYCLUM**

Désormais, **vos emballages et vos papiers doivent être mis ensemble dans votre bac jaune**, que le SYCLUM vous a fourni.

Si vous ne l'avez pas encore récupéré, contactez le 04 74 80 10 14 / [contact@syclum.fr](mailto:contact@syclum.fr)

Il est rappelé que **tout dépôt illégal de déchets, sur un terrain public ou privé est strictement interdit.** Ce non-respect **vous expose à des sanctions sévères** prévues dans le 1 de l'article L 541-3 du code de l'environnement, à savoir :

- Le paiement d'une amende pouvant aller jusqu'à 150 000 €.

**La protection de l'environnement est l'affaire de tous** et il est du devoir de chacun (personne publique ou privée dans toutes ses activités) de veiller à sa sauvegarde (art. L 100-2 du code de l'environnement).

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



### Article suivi 1/3

#### - L'élagage des haies privées :

L'élagage des haies privées entre propriétés, ou mitoyennes avec la voie publique est du ressort de leurs propriétaires. Beaucoup le font régulièrement. Merci à vous !

Pensez à enlever les déchets qui peuvent gêner sur les trottoirs ou en bord de route. Il reste toutefois quelques propriétés concernées par ce problème à qui nous demandons de procéder rapidement à ces travaux.

*Suite de l'article en avril et mai*

Dans le cadre du **dépistage organisé**, la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Pays des couleurs qui couvre notre territoire, organise pour **Mars Bleu** une rencontre avec la population.

**Le jeudi 23 mars de 10h à 14h**

**Sous les Halles à Morestel**

Le but est d'informer la population sur les méthodes de **dépistage du cancer colorectal** et de distribuer les kits aux personnes concernées.

Plusieurs interlocuteurs seront présents:

- ∞ [La ligue contre le cancer](#), avec un **casque de réalité virtuelle** pour "visiter un colon".
- ∞ [Le CRCDC](#) (Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers) pour la distribution des kits.
- ∞ Une [diététicienne](#) pour informer sur la nutrition.
- ∞ La **CPTS**.





## Article suivi 1/4 - Législation concernant les urnes funéraires

Au cimetière, depuis quelques années il est possible d'acquérir une sépulture pour des défunts en urne.

L'apparition de nouvelles législations sur les cimetières classent les défunts crématisés au même rang que les défunts inhumés.

Cela a été confirmé par la loi du 19-12-2008, Article 16-1-1 : « **Les restes des personnes décédées, y compris les cendres de celles dont le corps a donné lieu à crémation, doivent être traités avec respect, dignité et décence.** ».

Depuis l'apparition de cette loi, l'urne qui renferme les cendres d'un défunt est classée au même titre qu'un cercueil.

De nombreux usages permettent désormais de se procurer une sépulture adaptée aux souhaits et aux dernières volontés du défunt.

Il est aujourd'hui interdit de conserver l'urne dans un logement ou se partager les cendres entre proches.

**Le règlement du cimetière de Saint Sorlin de Morestel** (affiché sur le mur du cimetière et sur le site Internet de la commune « dans la rubrique -> pratique ») vous détaille la marche à suivre en matière d'urne funéraire.

### **CHAPITRE 1 - INHUMATIONS**

**Article 10 – Aucune inhumation ne pourra être effectuée sans autorisation délivrée par le maire ou l'autorité judiciaire.**

*Suite de l'article en avril, mai et juin*

### **INFORMATION RECOMMANDATION : INFLUENZA AVIAIRE**

**Communiqué du service de santé et de protection animale. Le virus de l'influenza aviaire hautement pathogène a été identifié sur une mouette trouvée à Villages-du-Lac-de-Paladru.**

Pour prévenir la diffusion du virus, le préfet de l'Isère a mis en place une zone de contrôle temporaire autour du cas d'influenza aviaire. La commune de Saint Sorlin de Morestel est concernée par ces mesures.

Pour plus de renseignements, l'Arrêté préfectoral N°DDPP – SPA – 2023 – 03 -, publié le 03/03/2023, est affiché sous le préau de la mairie ainsi que sur le site internet de la commune et via Panneau Pocket.

## MAISON MEDICALE DE GARDE DE CREMIEU

- Gardes assurées par les médecins généralistes du secteur
- Afin de limiter l'afflux aux Urgences
- Afin de proposer une permanence de soins de proximité aux habitants

Adresse : 12 place Etienne Claude Grammont  
38460 CREMIEU



### HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI AU VENDREDI → 20H00 – 23H00

SAMEDI → 14H00 – 23H00

DIMANCHE → 9H00 – 12H00 / 14H00 – 23H00

CONSULTATIONS SUR RENDEZ-VOUS REGULEES PAR LE 15



**Réflex, l'équipe au service des jeunes (de 16 à 29 ans).**

Apporte aux jeunes isolés du Nord-Isère une offre de proximité dynamique, innovante et complète avec une équipe de proximité ! Une grande chance à saisir !

Reflex propose une offre flexible destinée à accompagner les jeunes de 16 à 29 ans situés en Nord-Isère pour leur permettre un accès à l'emploi et faciliter leur autonomie.

Vous pouvez joindre l'équipe au **04 74 83 56 56** pour tout renseignement sur ce projet. Si ce projet vous intéresse, vous pouvez laisser, aussi, un numéro de téléphone pour être recontacté.

Tous les services **RÉFLEX** sont proposés **gratuitement** aux jeunes qui prennent contact avec l'équipe.

Le projet RÉFLEX consiste à offrir différents services aux jeunes de 16 à 29 ans sans emploi ni formation, au plus près de chez eux.

Il peut s'agir d'un accompagnement vers l'emploi, la formation... Ou encore d'une aide à la mobilité (par exemple : l'aide à l'accès au permis de conduire) ou pour accéder aux services liés à la santé.

L'équipe est mobile dans tout le Nord-Isère. Des accueils auront lieu dans notre village, à bord d'un camion équipé notamment d'outils informatiques.

### Qui fait quoi ?

✓ **Le PoPS** (Point Précarité Santé) assure la permanence d'une infirmière pour répondre aux questions des jeunes en matière de démarche santé : administratif, accès aux professionnels de santé ...

Contacts : 04 76 89 31 42 Marie-Pascale AILLOUD – [mp.ailloud@pops38.fr](mailto:mp.ailloud@pops38.fr) / 06 79 42 20 22

✓ **Le Groupe Osez** en tant que **structure d'insertion par l'activité économique** (SIAE) permet aux jeunes de découvrir des métiers d'avenir et leur propose un accompagnement socioprofessionnel sur-mesure pour aller vers l'emploi.

Contacts : 04 74 83 23 39 Gaëtane BLEHER – [gbleher@groupe-osez.fr](mailto:gbleher@groupe-osez.fr) / 07 50 59 63 79

✓ **Wimoov** propose une **aide à la mobilité** via un diagnostic réalisé sur place. Ce diagnostic vise à rendre les usagers autonomes dans leur mobilité, et peut aussi déboucher sur la mise à disposition de véhicules.

Contacts : 04 79 85 95 22 Agnès DABROWSKI-PAILLE – [agnes.dabrowski-paille@wimoov.org](mailto:agnes.dabrowski-paille@wimoov.org) / 07 85 85 35 31

✓ **La Mission Locale Nord-Isère** accompagne les jeunes pour aboutir à leur insertion dans le monde professionnel : vie quotidienne, orientation, formation, emploi... La structure dispose également d'un éventail d'aides et de dispositifs, telle que la Garantie Jeunes pour leur permettre un démarrage réussi dans la vie sociale.

Contacts : 04 74 83 56 56 Audrey VERON (coordinatrice) – [a.veron@mlni.fr](mailto:a.veron@mlni.fr) / 06 25 43 59 30

## Initiative des Femmes victimes de violences conjugales

### « plus fortes ensemble »

Un groupe de parole porté par le Centre de planification et d'éducation familiale de La Tour du Pin et par le Centre social Odette Brachet à Morestel, organisera une Marche du 29 mars au 1er avril 2023.

L'objectif de ce projet est d'une part, de travailler la confiance en soi en réalisant un défi personnel, et d'autre part, de sensibiliser le public sur notre territoire à la problématique des violences conjugales.

Le groupe de femmes ainsi que toutes les personnes souhaitant soutenir l'initiative, partiront le mercredi 29 mars de la Tour du Pin et rejoindront Morestel en 4 étapes :



La Tour du Pin - Vézéronce-Curtin /  
Vézéronce - Passins / Passins -  
Brangues / Brangues - Morestel.

**Toutes les personnes - femmes ou hommes - souhaitant exprimer leur solidarité avec les femmes victimes de violences conjugales peuvent participer à la marche:**

sur une étape ou sur toutes, pendant quelques kilomètres ou

pour arriver tous ensemble le 1er avril à Morestel.

**Une étape est prévue le mercredi 29 mars à Saint-Sorlin de Morestel, à l'ancienne école, avec un goûter entre 16h et 17h. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, pour les soutenir, leur offrir des gâteaux faits maison ou des boissons. Lors de cette pause un chant mexicain, "Sin miedo" (= sans peur) contre le féminicide sera interprété, en espagnol.**

Pour l'arrivée à Morestel, de nombreuses animations sont en préparation - vous trouverez les informations en temps voulu sur le blog "[plusfortesensemble.over-blog.com](https://plusfortesensemble.over-blog.com)", ou sur la page facebook.





L'association de la chasse (AICA) vous attend sur la place de la mairie à Saint Sorlin de Morestel, pour la matinée **DIOTS le dimanche 26 mars 2023**.



Rémi Genin Président

### Le club Diamant

Vous informe que le prochain après-midi festif aura lieu le mercredi **15 mars 2023** de 14h à 18h. On s'y amuse beaucoup, rejoignez nous !

Nicole Gleize, présidente



### Saint-Sorlin en fête - mission four à pain



La construction du four de Saint Sorlin en Fête est en bonne voie. Les personnes qui passent devant l'ancienne école ont pu constater que la construction du four avance à grand pas. Depuis plusieurs jours les bricoleurs de l'association sont à pied d'œuvre afin de mener à bien ce projet qu'ils ont initié.

La partie maçonnerie étant terminée, le corps du four a pu être posé. Reste maintenant à finir le toit du bâtiment dans lequel l'ouvrage est installé. Grâce à l'implication et à l'assiduité des membres de Saint Sorlin en Fête, le chantier se déroule efficacement et toujours dans la bonne humeur !

Gilles Patricot Président

**Monsieur Henri Benmouha est décédé le 13 février 2023**

La municipalité présente  
à sa famille et à ses proches ses sincères condoléances.

Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.

04 74 80 12 31

[secretariatssm@gmail.com](mailto:secretariatssm@gmail.com)

[www.saint-sorlin-de-morestel.fr](http://www.saint-sorlin-de-morestel.fr)

**Accueil**

Mardi : 8h30/11h30 et 15h/19h

Mercredi : 8h30/11h30

Vendredi : 8h30/12h